

Département de Moselle

COMMUNE DE PUTTELANGE-LÈS-THONVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.3 - PLAN DE REGLEMENT *Halling et Himeling*

Echelle 1 / 2000

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal
de Puttelange-lès-Thionville
en date du .../.../2018
approuvant le PLU
Le Maire

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Source : fond cadastral

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- * * * (1) Elément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Espace Boisé Classé
- Zones humides
- Zone inondable

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
2	Elargissement de voirie	148 m ²	Commune

